

CONDITIONS GENERALES

Conditions financières :

Pour que la réservation soit effective, le bulletin de pré-réservation doit être obligatoirement accompagné d'un virement d'acompte de 120€.

Le solde devra nous parvenir avant le début du séjour,

- le 23 juin 2023 pour le 1^{er} stage juillet.
- le 2 juillet 2023 pour le stage 2^{ème} de juillet.

Si le solde n'est pas parvenu à la date indiquée, le Comité Départemental de Rugby des Yvelines se réserve le droit d'annuler la réservation en conservant les arrhes versées, comme le prévoit l'article 1590 du Code Civil.

Modifications ou annulation du stage :

En cas d'annulation :

- Pour le 1^{er} stage de juillet : avant la date du 23 juin 2023. Les représentants légaux du stagiaire s'engagent à verser 120€, quel qu'en soit le motif.
- Pour le 2^{ème} stage de juillet : avant la date du 2 juillet 2023. Les représentants légaux du stagiaire s'engagent à verser 120€, quel qu'en soit le motif.

En cas d'interruption partielle ou totale du stage :

Aucun remboursement ne sera effectué. Les représentants légaux du stagiaire seront tenus de payer l'intégralité du stage, 440€ pour le 1^{er} stage de juillet et 500€ pour le 2^{ème} stage de juillet.

Du fait du Comité Départemental de Rugby des Yvelines :

En cas d'événement extérieur normalement imprévisible, le Comité Départemental de Rugby des Yvelines se réserve le droit de modifier les programmes et le prix du stage ou de l'annuler. En cas d'annulation du stage par le Comité Départemental de Rugby des Yvelines, les sommes versées seront restituées sans frais.

Décharge de responsabilité :

Je renonce dès aujourd'hui à faire valoir, toutes revendications de quelques natures qu'elles soient, devant le Comité Départemental de Rugby des Yvelines ou ses responsables, pour tout ce qui concerne en particulier les cas d'accidents, blessures, détérioration ou vol de mes biens personnels ou autres et reconnais par-là, être le seul responsable légal de mon matériel physique et logistique, se produisant durant le stage du au, à la Base de loisirs de Mousseaux Moisson.

J'ai lu attentivement le présent document dénommé « Conditions générales », je le comprends entièrement et je le signe librement et volontairement.

De même, je comprends clairement qu'en apposant ma signature sur le présent document, dénommé « Conditions générales », je renonce en mon propre nom et de tous autres ayants

droits, au droit de poursuivre en justice le Comité Départemental de Rugby des Yvelines, et chacun de ses membres ainsi qu'au droit de réclamer des réparations civiles au Comité Départemental de Rugby des Yvelines et à ses membres pour toutes blessures, ou vol pouvant survenir à l'occasion de la participation de mon enfant au stage de rugby du au, à la Base de loisirs de Mousseaux Moisson.

Faire précéder la signature par la mention :
« Lu et approuvé »

Date :

Signature du (ou des) parents ou du tuteur légal :